

RL du 5 mars 2024

Kédange-sur-Canner

Une plaque en marbre pour recueillir les fleurs au cimetière forestier



Les proches des défunts pourront déposer des fleurs sur cette grande plaque, explique la maire.

Ce sont les premiers travaux réalisés par la nouvelle municipalité conduite par Jennifer Haensler.

Une épaisse plaque en marbre de quelque trois mètres de long, sur un peu plus d'un mètre de large, a été taillée et posée par la marbrerie locale Sommen, pour un montant avoisinant les 2000 €.

Elle se trouve à l'entrée du ci-

metière, contre le mur, avec une sobre indication : *À nos défunts*.

L'objectif? « Que les parents des défunts, dont les cendres se retrouvent au pied d'un arbre, où il est interdit de déposer des fleurs ou d'autres objets, puissent les déposer sur cette grande plaque qui domine le cimetière forestier », répond la maire de Kédange-sur-Canner.